

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT
DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE II



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
044/AM/MINADER/PADFA/RAF/RPM/2026 DU 06 AVR 2026

PAYS : CAMEROUN

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES PHASE 2 (PADFA II)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude socio-économique des bénéficiaires du PADFA II associée à la contribution du projet à la création des richesses

Le *Projet d'appui au Développement des Filières Agricoles Phase 2 (PADFA II)* a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût de *quarante-sept (47) millions de dollars US* et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont déchargés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du Recrutement d'un bureau d'étude pour la réalisation de l'étude socio-économique des bénéficiaires du PADFA II associée à la contribution du projet à la création des richesses.

Les services de conseil ("les services") comprennent deux vagues de formations, dont l'une sur les SIG appliqués à la gestion de l'eau et l'autre sur le dimensionnement photovoltaïque.

Le PADFA II ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut

2

notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/projet-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Obtention d'une note inférieure à 80 points sur 100 ;

2. Critères de qualification

Les critères de présélection en vue de la constitution de la liste restreinte sont les suivants :

- Expérience générale du bureau d'étude 20 points
- Expérience spécifique du cabinet 80 points
- Total des points : 100 points

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

Le contenu des manifestations d'intérêt (MI)

- Une lettre de manifestation/motivation du Bureau Conseil adressée à Madame la Coordinatrice Nationale du PADFA II ;
- Les références du cabinet ;

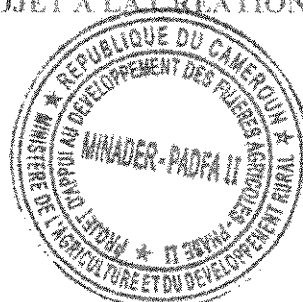
Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après padfacameroun@gmail.com, le **21 AVR 2026** à **10 heures** au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant **21 AVR 2026** à **15 heures**.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite (rédigées en français ou en anglais en sept exemplaires, dont un original et six copies marquées comme tels, et une version scannée desdites manifestations sur une clé USB).

Elles devront être soumises à l'adresse ci-après : Unité de coordination et de gestion du projet (UCGP) PADFA II, sise à Yaoundé, au quartier BASTOS, derrière Ambassade de Chine. Tél: +237 222 20 74 44. E-mail padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net cellule de passation de marchés, le **21 AVR 2026** à **15h** au plus tard à l'attention de Mme la Coordinatrice Nationale du PADFA II.

Elles devront porter la mention

« APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT **5014** /AMI/MINADER/PADFAII/RAF/RPM/2026
DU **06 AVR 2026** LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDE POUR LA RÉALISATION
DE L'ÉTUDE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES BÉNÉFICIAIRES DU PADFA II ASSOCIÉE A LA
CONTRIBUTION DU PROJET A LA CRÉATION DES RICHESSES. »



Agarigoh Bouquet Hélène
Coordinatrice Nationale

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL
DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJECT PHASE II



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU
DÉVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES
AGRICOLEES PHASE II

CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST

No. = 0 4 4 /EOI/MINADER/PADFAII/RAF/RPM/2026 06 AVR 2026

COUNTRY: CAMEROON

AGRICULTURAL VALUE CHAINS DEVELOPMENT SUPPORT PROJECT – PHASE II (PADFA II)

Title of the Assignment: Recruitment of a consultancy firm to carry out the socio-economic study of PADFA II beneficiaries, including the project's contribution to wealth creation

The *Agricultural Value Chains Development Support Project – Phase II (PADFA II)* has obtained financing from the *International Fund for Agricultural Development (IFAD)* to cover the cost of forty-seven (47) million US dollars and intends to use part of these funds to procure consultancy services.

The use of IFAD funds is subject to IFAD's approval, in accordance with the terms and conditions set out in the financing agreement and in compliance with IFAD's rules, policies, and procedures. IFAD and its representatives, agents, and officials shall be held harmless from all actions, proceedings, claims, demands, losses, and liabilities of any nature brought by any party in connection with the recruitment of a consultancy firm to conduct the socio-economic study of PADFA II beneficiaries and assess the project's contribution to wealth creation.

The consultancy services ("the Services") include two training phases: one on Geographic Information Systems (GIS) applied to water management, and the other on photovoltaic system sizing.

PADFA II ("the Client") now invites eligible consulting firms ("Consultants") to express their interest in providing the above-mentioned services. Interested Consultants must provide information demonstrating that they possess the required qualifications and relevant experience to perform the Services and submit such information to the address indicated below.

Attention is drawn to IFAD's Policy on Anti-Money Laundering and Combating the Financing of Terrorism, as well as its revised Policy on Preventing Fraud and Corruption in its activities and operations, which sets out IFAD's provisions regarding prohibited practices. IFAD is also committed to ensuring that its activities and operations are conducted in a safe working environment, free from harassment, including sexual harassment, and from sexual exploitation and abuse, as outlined in its Policy on Preventing and Addressing Sexual Harassment, Sexual Exploitation and Abuse.

Consultants shall not be in a situation of actual, potential, or reasonably perceived conflict of interest. Any Consultant found to be in such a situation shall be disqualified unless expressly approved by the Fund. A conflict of interest is deemed to exist where a Consultant, its staff, or its affiliates: a) have relationships that enable them to obtain improper access to undisclosed information relating to or affecting the selection process and contract execution; b) submit more than one expression of interest under this procurement process; c) have business or family relationships with a member of the Client's management, its staff, the Fund or its agents, or any person who has been, or may reasonably be, directly or indirectly involved in: i) the preparation of this call for expressions of interest; ii) the selection process; or iii) the execution of the contract.

Consultants are required at all times to disclose any situation of actual, potential, or reasonably perceived conflict of interest arising during the preparation of the expression of interest, the selection process, or contract execution. Failure to disclose such situations may result in disqualification, contract termination, or any other appropriate measures under IFAD's policy on preventing fraud and corruption in its activities and operations.

Consultants will be selected in accordance with the Quality-Based Selection (QBS) method as described in the IFAD Project Procurement Handbook available on the IFAD website at: <https://www.ifad.org/en/project-procurement>.

Shortlisting Criteria

1. Elimination Criteria

These include:

- Failure to submit, within 48 hours after bid opening, any administrative document deemed non-compliant or missing;
- False declarations, fraudulent practices, or falsified documents;
- Scoring less than 80 points out of 100.

2. Qualification Criteria

The shortlisting criteria are as follows:

- General experience of the consultancy firm:20 points
- Specific experience of the firm:80 points
- Total score:..... 100 points

Consultants may form associations in the form of joint ventures or engage sub-consultants to enhance their qualifications.

Content of Expressions of Interest (EOI)

- A letter of expression/motivation addressed to the National Coordinator of PADFA II;
- References of the consultancy firm.

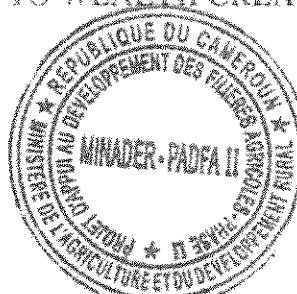
Any request for clarification regarding this call for expressions of interest must be sent by email to: padfacameroun@gmail.com no later than 21 AVR 2026 [Date] at 10 AM [Time]. The Client will respond to all requests for clarification by 21 AVR 2026 [Date] at 4 PM [Time].

Expressions of interest must be submitted in written form (in French or English) in seven (7) copies, including one original and six copies clearly marked as such, along with a scanned version on a USB drive.

They must be delivered to the following address: Project Coordination and Management Unit (PCMU), PADFA II, located in Yaoundé, Bastos district, behind the Chinese Embassy. Tel: +237 222 20 74 44
Email: padfacameroun@gmail.com Website: www.padfa.net Procurement Unit, no later than 21 AVR 2026 at 3 PM [Time], addressed to the National Coordinator of PADFA II.

The submission must bear the following mention:

"CALL FOR EXPRESSIONS OF INTEREST No 014 /EOI/MINADER/PADFAII/RAF/RPM/2026 OF 08 AVR 2026 THE RECRUITMENT OF A CONSULTANCY FIRM TO CONDUCT THE SOCIO-ECONOMIC STUDY OF PADFA II BENEFICIARIES AND ASSESS THE PROJECT'S CONTRIBUTION TO WEALTH CREATION."



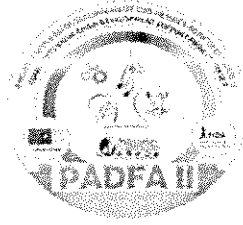
Hélène Bouquet
Coordonnatrice Nationale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DES FILIERES AGRICOLES – PHASE II

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND
RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT
SUPPORT PROJÉT – PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA
REALISATION DE L'ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE DES BENEFICIAIRES DU PADFA II
ASSOCIEE A LA CONTRIBUTION DU PROJET A LA CREATION DES RICHESSES**

CODE PTBA de l'activité : C2IB0104
Structure de mise en œuvre : UCGP
Source de financement : FIDA



Mars 2026

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I.1. Brève présentation du PADFA II

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût initial est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. Les principaux résultats du PADFA II sont entre autres :

- (i) l'augmentation de la production des filières ciblées (riz et oignon) ;
- (ii) l'amélioration de la conservation, de la transformation et de la mise en marché des productions ;
- (iii) le renforcement de la résilience et des capacités techniques et organisationnelles des producteurs desdites filières ;
- (iv) l'amélioration de la situation nutritionnelle des ménages.

La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés en 111 coopératives, et de microentreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre de bénéficiaires directs du projet est de 31 868 ménages pour un total de personnes touchées estimé à 216 642, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 641 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 27 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui

à la commercialisation, à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) vise l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) vise à assurer une exécution efficace du Projet.

Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord (départements du Diamaré, Logone et Chari, Mayo Danay, Mayo Kani, Mayo Sava, Mayo Tsanaga) le Nord (départements de la Bénoué, Faro, Mayo-Louti et Mayo-Rey), l'Ouest (département du Ndé) et le Nord-Ouest (départements de la Mezam, Menchum et Ngokétundja) .

La stratégie d'intervention est le "faire-faire", principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs des filières riz et oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises.

En 2023 le PADFA II a bénéficié un financement additionnel de l'Agence Française de Développement (AFD) d'un montant de 5 000 000 d'euros, soit environ 3,275 milliards de francs CFA pour le financement dans deux régions septentrionales appuyées par le PADFA II (Nord et l'Extrême-Nord) de trois axes: Appui à la production et intensification agro écologique (axe 1), Structuration des acteurs, développement des capacités et accès au financement agricole (axe 2) et, Amélioration à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (Axe 3). Le cofinancement de l'AFD s'ancre entièrement dans la logique d'intervention du PADFA II, chacun des axes de financement de l'AFD appuyant directement une sous composante existante du PADFA II.

Le PADFA II est mis en œuvre sur six années (2020 à 2026).

Au 31 décembre 2025, le nombre de bénéficiaires directs du projet était estimé à 11 584, principalement les producteurs membres des coopératives partenaires du PADFA II. Ces appuis bénéficiés par ces derniers du PADFA II portent sur: l'accompagnement dans l'élaboration des diagnostics



institutionnels participatifs et des plans d'affaires, le renforcement des capacités, l'octroi des semences, l'appui-conseil, la réhabilitation et construction des infrastructures, l'octroi des équipements, le financement des sous-projets, etc.

II.2. Justification de l'étude

Démarré le 25 septembre 2020 pour une durée de six (06) ans, le PADFA II devrait s'achever le 30 septembre 2026, et clôturer le 31 mars 2027.

A l'achèvement du projet il est indispensable de mesurer et évaluer le niveau d'atteinte des objectifs visés.

L'évaluation à mi-parcours des effets du PADFA II réalisée en 2024 a mis en évidence les premiers changements induits par le projet au niveau des bénéficiaires. Ces effets varient selon les régions pour parler de la réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie. Ces résultats mitigés de l'étude des effets à mi-parcours du projet s'expliqueraient par le retard accusé dans le financement des plans d'affaires et la réalisation des infrastructures qui devraient induire les changements escomptés à mi-parcours du projet, son apport concret dans la création de la richesse nationale.

Encadré : Quelques résultats de l'étude sur les effets

Sur le plan de l'augmentation de la production dans les deux filières accompagnées par le PADFA II, 20,2 % des bénéficiaires du projet de la filière riz ont déclaré une augmentation de leur production, ce taux est de 18,0 % dans la filière oignon. Ces taux sont respectivement de 2,8 % et 2,1 % respectivement chez les non-bénéficiaires.

Il ressort des résultats de l'étude sur les effets que 20,1% de bénéficiaires ont déclaré une augmentation des rendements agricoles dans la filière riz et 17,2% dans la filière oignon, contre 2,1% et 2,7% respectivement dans le groupe des non bénéficiaires.

Sur le plan du revenu, 43,8% des ménages bénéficiaires déclarent une augmentation de leur revenu agricole contre 32, 1% dans le groupe des ménages non-bénéficiaires.

L'étude des effets révèle que les rendements pour le riz sont de 3,1t/ha pour le riz irrigué et 2,2t/ha pour le riz pluvial.

Sur le plan de la diversification du régime alimentaire, 77,1 % des bénéficiaires du projet déclarent être engagés dans cette diversification contre 48,1% dans le groupe des non-bénéficiaires.

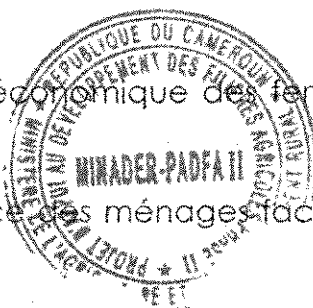
A quelques mois de l'achèvement du projet (prévue pour le 30 septembre 2026), il est impératif d'évaluer les changements socio-économiques induits chez les bénéficiaires par rapport à la situation de référence et la contribution réelle du projet à la création des richesses. Les présents Termes de référence sont élaborés en vue du recrutement d'un Bureau d'Etudes pour procéder à ces analyses spécifiques.

II. OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif général de l'étude est de mesurer l'impact final du projet sur les conditions de vie des bénéficiaires ainsi que sa contribution à la création des richesses dans les zones d'intervention.

De manière spécifique, il sera question des aspects ci-après :

- Analyse des revenus : Évaluer l'évolution du revenu annuel moyen des ménages bénéficiaires par rapport à la situation de référence ;
- Productivité et Compétitivité : Mesurer l'augmentation de la productivité des exploitations de riz et d'oignons et l'accès effectif aux marchés ;
- Analyse de l'amélioration de la **sécurité alimentaire et nutritionnelle** des ménages.
- Mesure du degré d'adoption des innovations technologiques et des infrastructures (magasins de stockage, périmètres irrigués, pistes communales...)
- Inclusion sociale : Évaluer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes au sein des coopératives ;
- Résilience : Déterminer le niveau de résilience des ménages face aux chocs climatiques et économiques ;
- Création de richesses : Analyser la valeur ajoutée générée par les infrastructures réalisées par le projet (infrastructures de désenclavement et aménagement hydro agricoles, unités de transformation, et infrastructures de stockage...)



- o Produire toute autre information permettant de percevoir et de communiquer sur les changements dus au projet.

Les analyses devront intégrer les indicateurs d'effets du cadre logique et du cadre de mesure des résultats du projet dont la liste est jointe en annexe au présents Termes de référence.

III. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus du prestataire sont les suivants :

- o Rapport de démarrage présentant la note méthodologique détaillée, assortie d'outils de collecte de données et d'un chronogramme
- o Rapport provisoire présentant des résultats préliminaires pour validation technique
- o Rapport de l'atelier de restitution des résultats de l'étude
- o Rapport final qui prend en compte les observations des équipes de validation des livrables de l'étude.
- o Les bases de données brutes et apurées utilisées dans le cadre des analyses de l'études
- o L'échantillon retenu dans le cadre de l'étude

IV. MANDAT ET TACHES SPECIFIQUES

Le mandat assigné au Bureau d'étude est de mettre en évidence les changements immédiats induits par les interventions du PADFA II auprès des bénéficiaires cibles, de documenter les indicateurs d'effets du cadre logique du projet et du cadre de mesure des rendements et d'évaluer la contribution du PADFA II à la création des riches au niveau des ménages, de la communauté et national.

Pour ce faire, les différentes activités seront réalisées en étroite collaboration avec le Responsable Suivi-Évaluation du Projet et/ou le Groupe de suivi technique mis en place qui aura la charge (avec les chefs d'antennes du projet) de superviser la réalisation de l'étude sur le terrain et de valider les



différents livrables.

Ce mandat se décline en des tâches spécifiques à savoir :

- Effectuer une revue documentaire
- Préparer une note méthodologique pour la réalisation de l'étude. Cette note devra être validée par la coordination du projet ou le comité d'évaluation mis en place ;
- Passer en revue tous les produits et les réalisations du PADFA II ;
- Effectuer des visites de terrain sur les réalisations ;
- Réaliser une enquête auprès des bénéficiaires du projet ;
- Renseigner toutes les formes de changements (humain, technique, génération de revenus, technologique, organisationnel, institutionnel, législatif, etc.) induites par la mise en œuvre du PADFA II auprès des bénéficiaires ;
- Documenter les nouveaux partenariats et autres opportunités favorisés par l'intervention ;
- Identifier les effets qui à terme, vont impacter les bénéficiaires et prévoir les mesures de mitigation sur les points à améliorer ;
- Organiser, participer et animer l'atelier de restitution de l'étude.
- Finaliser le rapport de l'étude.

V. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cette étude sera effectuée à travers une enquête auprès des bénéficiaires du projet avec contrefactuel. Elle implique la recherche d'informations quantitatives et qualitatives sur les différents niveaux de changements induits par le projet auprès des bénéficiaires, ainsi que la contribution du projet à la création des richesses. (Niveaux ménages, communauté et national). Elle suppose l'adoption d'une méthodologie d'investigation orientée vers les bénéficiaires et la définition d'outils adéquats par rapport à la cible du Projet notamment les coopératives de riz et oignons, dont 50% de femmes et 30% de jeunes.

Il s'agira pour cette étude de (1) réaliser un repérage des changements induits par les services fournis par PADFA II essentiellement à travers la mise en œuvre



de ses activités au niveau des quatre régions d'intervention, (2) caractériser et quantifier ces changements afin de fournir une visibilité de l'étendue et / ou de la profondeur de ces changements significatifs répertoriés, (3) apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires directs et indirects et évaluer la contribution du projet à la création des richesses.

L'approche préconisée sera celle de l'évaluation d'impact qui associera le contrefactuel (un groupe témoin). La démarche sera participative et de par sa conception, les outils proposés comprendront, autant des outils quantitatifs que des outils qualitatifs. Par ailleurs, cette approche et les outils utilisés devront permettre l'analyse des acteurs en lien avec les thèmes prioritaires du PADFA II, et déterminer les recoupements existants entre les données collectées auprès des différents acteurs.

Cette démarche méthodologique comprendra entre autres les étapes suivantes : (i) réunion méthodologique à l'attention de l'équipe du projet ; (ii) la collecte synchronisée des données dans les zones d'intervention du Projet ; (iii) la pré-restitution participative des synthèses préliminaires ; (iv) la préparation des rapports avec tests d'hypothèses ; (v) la restitution et la validation au niveau de la coordination du projet, et (vi) la présentation des résultats au grand public.

Ces étapes se subdivisent en sous-étapes de travail qui pourraient comprendre:

- Réunion de cadrage avec l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) ;
- Revue et analyse documentaire ;
- Élaboration des outils de collecte des données ;
- Échantillonnage ;
- Élaboration du manuel de l'enquêteur ;
- Formation des enquêteurs et des superviseurs ;
- Conception du masque de saisie ;
- Collecte des données sur terrain ;
- Apurement et traitement des données ;
- Élaboration du draft de rapport et restitution ;

- Rédaction du rapport final.

La méthodologie proposée dans ces TDR est à titre indicatif. Il revient au Bureau d'étude d'affiner la méthodologie suivant son expertise et les règles de l'art, après les discussions avec l'équipe du Projet. Toutefois, la méthodologie utilisée devra faire appel au contre factuel pour régler la question d'attribution. Chaque résultat intermédiaire fera l'objet d'une restitution-validation.

Le projet mettra à la disposition du Bureau d'étude, les documents utiles (en sa possession).

VI. DUREE DE LA MISSION ET LIVRABLES

La durée de la mission est de soixante (60) jours ouvrés. La répartition de ce temps et les livrables sont présentés dans le tableau ci-après.

Les délais de validation des différents livrables ne sont pas comptabilisés dans la durée sus précisée pour la réalisation de la mission.

Activités	Nb de jrs	Lieu	Livrables	Délais de validation des livrables/Observation
Réunion de démarrage	01	UCGP	Compte rendu de réunion de démarrage	Compte rendu disponible 24h après la tenue de la réunion
Revue documentaire et note de cadrage méthodologique de l'étude.	10	Siège Bureau d'Etudes	Note de cadrage méthodologique	02 jours pour apporter des observations sur la note de cadrage
Validation de la note de cadrage méthodologique (Réunion)	01	UCGP	Note de cadrage méthodologique validée	03 jours pour la validation de la note de cadrage méthodologique (Niveau projet et FIDA)
Formation des agents enquêteurs	04	Maroua Bafoussam	Rapport de formation des agents enquêteurs	01 jour pour la validation du rapport de formation des agents enquêteurs

Enquête pilote	02	02 régions sur les 04	Questionnaires finalisés	01 jour pour la validation des questionnaires finalisés à l'issue de l'enquête pilote
Mission de terrain pour la collecte des données	12	Les 04 régions	Données collectées	RAS
Contrôle, apurement de données collectées et production des tableaux pour analyses	05	Siège Bureau d'Etudes	Bases de données et tableaux de résultats	RAS
Analyse des données collectées	14	Siège Bureau d'Etudes	Rapport d'analyse	RAS
Élaboration du rapport provisoire	07	Siège Bureau d'Etudes	Rapport provisoire	02 jours pour apporter des observations sur le rapport provisoire
Réunion de présentation et de validation du rapport provisoire		UCGP	Compte rendu de la réunion de présentation et de validation du rapport provisoire	Compte rendu disponible 24 h après la tenue de la réunion
Finalisation du rapport de l'étude		Siège Bureau d'Etudes	Rapport de l'étude finalisé	02 jours pour la validation du rapport de l'étude

Points d'attention :

- Le rapport ne sera définitivement accepté qu'après validation de l'ensemble des recommandations émises lors de la validation du rapport provisoire.
- Les différents Livrables (versions soft et hard), les bases de données brutes et apurées, la base des coopératives et personnes enquêtées (y compris le contrefactuel) seront remis au projet.
- Les documents finaux à remettre au projet à l'issue de l'étude doivent être en langue française et en anglais pour respecter le caractère bilingue du pays.

VII. RESSOURCES HUMAINES ET PRINCIPALES RESPONSABILITES

L'étude sera conduite par un Bureau d'études.

✓ **Expérience du Bureau d'étude**

Le Bureau d'étude devra :

- Justifier d'au moins 10 ans d'expériences dans la réalisation des enquêtes à des fins d'évaluation des changements induits par un programme/projet sur les bénéficiaires directs et indirects dont au moins 05 ans dans le domaine agricole;
- Justifier d'au moins 03 missions de réalisation d'études socio-économiques des projets/programmes de développement agricoles cofinancés par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le FIDA ...) au cours des 10 dernières années;
- Justifier d'au moins 03 missions de réalisation des études d'effets/impacts dans le cadre des programmes et projets cofinancé par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le FIDA ...) dont au moins 01 dans le domaine agricole ;
- Justifier d'au moins 01 missions d'évaluation de la contribution d'un projet/programme agricole cofinancé par des bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le FIDA ...), à la création des richesses.

Des expériences dans la réalisation des études dans les zones d'intervention du projet (Extrême Nord, Nord, Ouest, Nord-Ouest) sont un atout.

✓ **Le personnel clé du Bureau d'étude**

Le Bureau d'études doit disposer des compétences clés ci-après qui devront faire partie du personnel affecté à la réalisation de cette mission :

- Un consultant principal chef de mission, Expert en évaluation du développement, Statisticien, Analyste et Evalueur de projets Socio-économiste ;
- Un Ingénieur agronome
- Un expert Économiste statisticien, spécialiste dans la conception et réalisation des enquêtes ;
- Un Informaticien ;
- Un Environnementaliste.

VIII. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES DU PERSONNEL CLÉ DE L'EQUIPE DE LA MISSION



VIII. 1. Consultant principal, chef de mission

Il/Elle assurera la supervision générale de l'étude et travaillera avec d'autres personnels requis et expérimentés pour mener à bien l'étude. A ce titre, il sera responsable de la revue qualité des données collectées et du rapport final de la mission. Il/Elle devra :

1. Être titulaire d'au moins un diplôme BAC+5 en Statistique, Evaluation du développement, Analyse et Evaluation des projets, Economie, Agroéconomie ou socio- économie, sociologie ou tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission,
2. Avoir au moins 10 années d'expérience dans l'évaluation des projets et programmes de développement ;
3. Avoir réalisé au moins 05 études d'évaluation d'effets/impacts au cours des dix dernières années dont au moins 03 dans le cadre des projets et programme agropastoraux ;
4. Être capable de travailler avec une équipe multi dimensionnelle et sous pression ;
5. Avoir un bon niveau en français et en anglais (parlé, lu et écrit) ;
6. Être immédiatement disponible (jusqu'au terme de la mission).

VIII.2. Expert économiste Statisticien

Il/Elle va appuyer le Chef de mission dans la préparation de la note

méthodologique, le choix des échantillons, la supervision de l'enquête sur terrain. Il sera responsable de la qualité de données collectées sur le terrain et du premier apurement des données avec l'informaticien. A ce titre, il/elle devra :

1. Être titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+5 en Ingénierie statistique, économétrie, ou tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission
2. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans la conduite d'enquêtes ;
3. Justifier d'au moins 05 missions similaires (évaluation des programmes/projet, études socio-économiques) au Cameroun et/ou en Afrique subsaharienne dont au moins 02 missions similaires dans les filières agricoles.

VIII.3. Informaticien

Sous la supervision du chef de mission, il/elle assurera la programmation de la saisie sur tablette et la rectification du programme au besoin après la phase test du questionnaire sur le terrain. Il/Elle effectuera également le premier apurement des données en collaboration avec l'Expert Statisticien.

A ce titre, il/elle devra :

1. Être titulaire au moins d'un diplôme (au moins Bac+3) en Ingénierie informatique, analyste programmeur, tout autre diplôme jugé équivalent pour la mission ;
2. Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans la profession ;
3. Justifier d'au moins 02 missions similaires au Cameroun et/ou en Afrique subsaharienne dont au moins 01 missions similaires de digitalisation de la collecte des données, d'analyse et d'apurement de données spécifiquement dans les filières agricoles.
4. Posséder d'excellentes capacités de travail en équipes.

VIII.4. Environnementaliste :

Sur la supervision du Chef de mission, il sera chargé des aspects environnementaux de l'étude.

A ce titre, il/elle devra :

1. Etre titulaire d'un diplôme d'au moins Bac+5 en Sciences de l'environnement ou domaine connexe. Une spécialisation ou certification complémentaire en Changements Climatiques (adaptation et atténuation) est fortement recommandée compte tenu des objectifs du projet ;
2. Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans la réalisation d'Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ou de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).
3. Justifier d'une expérience dans l'évaluation de la résilience des exploitations agricoles face aux aléas climatiques (sécheresses, inondations) dans les régions d'intervention du projet.
4. Avoir une bonne connaissance des procédures du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), notamment les procédures de sauvegarde environnementale et sociale (SECAP).

IX. METHODE DE SELECTION

Les Bureaux d'études seront sélectionnés selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>